



Pour diffusion immédiate
Le 10 décembre 2003

Association
catholique
canadienne
de la santé

L'ACCS est d'avis que le Conseil de la santé accroîtra le niveau de responsabilisation dans le système de soins de santé

(Ottawa) – Le 9 décembre, la ministre fédérale de la Santé a annoncé la création du Conseil de la santé. L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) accueille favorablement le lancement de ce conseil et espère qu'il réussira à rehausser le niveau de responsabilisation publique, ce qui est nécessaire pour renforcer et améliorer le système de soins de santé au Canada.

« Il est clair que la population canadienne veut une plus grande responsabilisation et transparence de la part des personnes qui dirigent le système, a expliqué Janet Brown, présidente du conseil d'administration de l'ACCS. Nous espérons que le conseil sera doté de moyens pour mesurer le rendement du système de soins de santé et en faire rapport à la population, et non pas seulement pour suivre la mise en œuvre de l'Accord sur la santé de 2003. »

Le Conseil de la santé peut aussi jouer un grand rôle pour veiller à ce que la réforme des soins de santé soit guidée par des valeurs canadiennes et les normes nationales contenues dans la *Loi canadienne sur la santé*. « À ce titre, la première affaire à l'ordre du jour du conseil devrait être de dresser la liste des valeurs à partir desquelles le système de santé sera évalué et de la publier dans un énoncé, qui pourrait aussi identifier les buts visés pour le système et définir clairement les responsabilités qui incombent aux administrations gouvernementales à cet égard », a souligné M^{me} Brown.

Dans son rapport au gouvernement en novembre 2002, Roy Romanow avait fait référence à un tel énoncé sous le nom de Pacte canadien de la santé. L'ACCS espère que cette recommandation de M. Romanow ne sera pas reléguée aux oubliettes.

INFORMATION : James Roche

Analyse politique et relations gouvernementales
(613) 731-7148 ou jroche@on.aibn.com

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique. En tant que porte-parole national en matière de soins de santé catholiques, l'ACCS s'emploie à promouvoir la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social. Parmi ses membres, elle compte huit associations provinciales, 34 membres parrains d'établissements de soins de santé, 127 hôpitaux et foyers de soins de santé, des professionnels de la santé, des organismes affiliés et des membres individuels.